



DECISION N°192 – 2026
AVENANT N°2 AU MARCHÉ DE GESTION DES DECHETS MENAGERS ET
ASSIMILES LOT 2 « COLLECTE, TRANSPORT ET TRAITEMENT DES
BIODECHETS » AVEC VAEDEC

Le Président de la Communauté de Communes de Forez-Est

Vu le Code de la Commande Publique, et notamment ses articles L.2194-1 et R.2194-8,

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Forez-Est (CC Forez-Est),

Vu la délibération n°2026.021.15.04 du Conseil Communautaire de la CC Forez-Est en date du 15 avril 2026 portant diverses délégations de pouvoirs à Monsieur le Président,

Vu le lot n°2 « collecte, transport et traitement des biodéchets » au marché public ayant pour objet la gestion des déchets ménagers et assimilés » avec la société VAEDEC sise 638 Route des marceaux la Barge 42130 SAINTE-AGATHE-LA-BOUTERESSE,

Vu l'avenant n°2 ci-annexé,

Considérant la nécessité d'intégrer des nouveaux coûts de la TGAP au marché,

Considérant que le montant initial du marché s'élève à 1 553 007.40 € HT et que le montant de l'avenant s'élève à 2 738,60 € HT,

DECIDE

ARTICLE 1

D'approuver et de signer l'avenant au lot n°2 « collecte, transport et traitement des biodéchets » au marché public ayant pour objet la gestion des déchets ménagers et assimilés avec la société VAEDEC d'un montant total de 2 738.60 € HT.

ARTICLE 2

De dire que les crédits requis sont inscrits au budget.

ARTICLE 3

Conformément à l'article L.5211-10 du CGCT, il sera rendu compte de la présente décision à la prochaine réunion du Conseil communautaire.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20260608-192-2026-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/06/2026

ARTICLE 4

Ampliation de la présente décision sera adressée à :

- Monsieur Le Sous-Préfet de MONTBRISON,
- Monsieur Le Trésorier de FEURS.

Fait à FEURS (Loire),

Le 08/06/2026

Par délégation du Président,
Monsieur Didier BERNE, 2e vice-
président en charge des finances et
prospectives, des affaires juridiques et
des marchés publics



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20260608-192-2026-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/06/2026